

ville de
Firminy

Conseil Général de la Loire
Rue Charles de Gaulle
42 000 SAINT-ETIENNE

A l'attention de M. Jean-Paul DEFAYE,
Vice-Président chargé des infrastructures et
de la voirie départementale.

Cabinet du Maire et des Elus
ep/Dos.secrétaire/service/courrier maire/C

Firminy, le 25 Février 2011

Affaire suivie par :
Secr. du Maire ☎ 04 77 40 50 54
Fax 04 77 40 50 61

Monsieur le Vice-Président,

Vous connaissez mon attachement à la réalisation de la déviation du boulevard Fayol.

Le dernier comptage du trafic sur ce boulevard a été réalisé par la DDE en 1999. Lors du budget primitif 2011, le Conseil Général de la Loire a décidé de lancer les travaux du giratoire du haut du boulevard Fayol en 2011. J'en suis très satisfait.

Il me paraît nécessaire dans le même temps d'actualiser le comptage de la DDE datant de 1999. Depuis 12 ans, les chiffres ne sont plus d'actualité. Est-ce que l'augmentation annuelle prévue a été réalisée ? Pour notre dossier, il me paraît indispensable d'obtenir des chiffres du trafic beaucoup plus récents. Cette demande est d'ailleurs une revendication aussi de l'association de défense des riverains du boulevard Fayol qu'il me paraît nécessaire d'entendre.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à cette requête,

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement.

Le Maire

Marc PETIT
Conseiller Général

ville de Firminy

Conseil Général de la Loire
Rue Charles de Gaulle
42 000 SAINT-ETIENNE

A l'attention de M. Bernard BONNE,
Président.

Cabinet du Maire et des Elus
ep/Dos.secrétaire/service/courrier maire/C

Firminy, le 2 Mars 2011

Affaire suivie par :
Secr. du Maire ☎ 04 77 40 50 54
Fax 04 77 40 50 61

Monsieur le Président,

J'apprends aujourd'hui que l'association de défense des riverains du boulevard Fayol envisage de bloquer une nouvelle fois le boulevard Fayol durant 2 heures le lundi 28 mars.

Le moindre blocage se traduit par une congestion totale de Firminy, du Chambon-Feugerolles avec des véhicules bloqués sur la RN 88 de Firminy à Saint-Etienne.

Les responsables de cette association envisagent cette action si vous ne lancez pas la procédure d'appel d'offre pour démarrer les travaux de création du giratoire du haut du boulevard Fayol. Ce chantier a été budgétisé au budget primitif 2011, le dossier de consultation des entreprises est achevé, permettant ainsi le début des travaux en mai ou juin 2011.

Lors des vœux au personnel, je vous ai reparlé de ce dossier afin que ces travaux débutent bien en mai ou juin prochain. Vous m'aviez indiqué que vous envisagiez une déclaration publique sur la création de la déviation du boulevard Fayol avant le 1^{er} tour des élections cantonales.

Je souhaite vivement que vous puissiez lancer la procédure d'appel d'offres, ce qui est peut-être déjà fait.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à cette demande,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement.



Marc PETIT
Conseiller Général

Mairie de Firminy

place du Breuil BP 40 - 42 702 Firminy Cedex
Tél. : 04 77 40 50 60